



HAUTES-PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2021-256

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture Hautes-Pyrenees / Secrétariat Général Commun

65-2021-12-03-00004 - AP relatif à liste des agents composant le service départemental à la jeunesse (2 pages)

Page 3

Préfecture Hautes-Pyrenees

65-2021-12-03-00004

AP relatif à liste des agents composant le service
départemental à la jeunesse



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 2021 relatif à la liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hautes-Pyrénées

Le Préfet des Hautes-Pyrénées,
La rectrice de région académique Occitanie,

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre et notamment son article 13 ;

VU l'arrêté de Mme la rectrice de région académique Occitanie portant organisation de la direction de région académique jeunesse, engagement et sport et des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du 18 décembre 2020 ;

VU les effectifs communiqués par la directrice départementale de la cohésion sociale des Hautes-Pyrénées et la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Pyrénées ;

CONSIDÉRANT les missions transférées au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et les agents qui les exercent ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du département des Hautes-Pyrénées et du secrétaire général de la région académique Occitanie

ARRÊTENT :

ARTICLE 1 :

La liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hautes-Pyrénées, prévue par l'article 13 du décret susvisé, est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général de la préfecture du département des Hautes-Pyrénées et le secrétaire général de la région académique Occitanie sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de département.

À Tarbes, le 03/12/2021

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

La rectrice de la région académique
Occitanie


Rodrigue FURCY


Sophie BÉJEAN

Annexe à l'arrêté n° 2020-xxx relatif à la liste des agents composant le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Hautes-Pyrénées

Agents titulaires	Corps d'appartenance	Service de provenance
Claudie ROZE	IJS	DDCSPP 65
Françoise BENOIT	Professeur de sport	DDCSPP 65
Rémy CAZENAVE	Professeur de sport	DDCSPP 65
Christine GRIS	Professeur de sport	DDCSPP 65
Boris LAURINE	Professeur de sport	DDCSPP 65
Colombe CANDILLIER PELLE	CEPJ	DDCSPP 65
Béatrice LAGRANGE	CEPJ	DDCSPP 65
Eliane BERNOULAT	ADJAENES	DDCSPP 65
Poste vacant	Secrétaire Administratif	DDCSPP 65
Coralie BRENAC	Stagiaire CEPJ	DDCSPP 65

Agent mis à disposition	Type de contrat	Service de provenance
Patricia PONCIN	ADJA greffe des associations (Min.Intérieur)	DDCS 65

Agents non titulaires	Type de contrat	Service de provenance
Julie COMMINGE	CDD –Secrétaire administrative sur support vacant	DDCS 65